



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S

2009-2010 – Séance no 1

Compte rendu de l'AD du 21 septembre 2009 (13h30 – 16h30)

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation des notes de la dernière séance du 5 mai

Elles sont approuvées.

3. Communications du bureau de l'AD

Les cartes jaunes sont à rendre corrigées à la main, le cas échéant.

4. Enquête concernant l'horaire de l'écolier

Après dépouillement, les résultats sont communiqués : (1608 réponses. 90% du corps enseignant est satisfait de l'horaire actuel, 80% est opposé à l'augmentation de l'horaire, 83% rejette l'idée du mercredi matin ; 74% écarte l'horaire continu). Au vu des résultats du vote et des difficultés rencontrées par les délégués SPG à se faire entendre en commission, un projet de résolution, discuté et amendé, est voté à l'unanimité.

5. Enveloppe financière octroyée à l'établissement

Après avoir pris connaissance de l'historique de cette rentrée, de la dégradation des ressources projetée par la direction et de la correction qu'elle apporte in extremis, et au vu du manque de communication et l'absence de transparence au sein d'une majorité d'établissements, la prise de position est votée à l'unanimité.

6. Rapport annuel de l'Observatoire

En 2007, suite aux demandes récurrentes de la SPG, le conseiller d'Etat cède et accepte la création d'un Observatoire indépendant. Les membres de la commission de fonctionnement peinant à être reconnus comme partenaires à part entière et le fait qu'il semble que ces rapports semblent reproduire les desiderata de la direction obligent à rédiger une résolution qui est discutée et modifiée en assemblée. La teneur finale dépendra d'un groupe de relecture garant – à l'unanimité – d'un contenu conforme aux demandes exprimées par les délégués, elles-mêmes acceptées à l'unanimité.

7. Catégorisation des diplômes

Au vu des projets que la CDIP propose qui, tous deux, dans leurs tentatives d'uniformisation péjorent l'une ou l'autre de nos reconnaissances statutaires et salariales, l'AD de la SPG suit l'avis du comité et se range en fait à l'unanimité derrière la position du SER (non entrée en matière sur les deux scénarios retenus par la CDIP).

8. Autres infos du comité

Concernant les EEDP (entretiens d'évaluation et de développement du personnel), la SPG recommande de ne pas entrer en matière avant le bilan des entretiens de l'an dernier promis au 24 septembre et la validation de tous les documents ayant trait à ce dossier.

9. Adhésions-démissions

45 adhésions et 12 démissions.

10. Divers

- La présidente du Cartel, fait part de l'avancée des travaux concernant la fusion de la CIA et de la CEH. Il est inquiétant de constater que la représentation du personnel au sein du comité d'experts qui va être formé suite à cette fusion ne laisse pas suffisamment de place aux cotisants, réduisant ainsi le contrôle possible. La fusion va entraîner une augmentation de cotisation qui va passer vraisemblablement de 24 à 32 (avec un minimum de 28). Au-delà de 24, l'Etat dit ne plus vouloir une répartition 2/3 (employeur) – 1/3 (employé), mais moitié/moitié !
- La présidente du GRÉ signale une conférence qu'elle organise, donnée par Dominique Ottavi le 4 novembre « Enseigner aujourd'hui, un défi ! »

Pour le bureau de l'AD : Monique Girard

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE LA SPG 2009-2010 **Feuille de présences** 21 sept. 09 [1] – 3 nov. [2] – 19 janv. 2010 [3] – 15 mars [4] – 4 mai [5]

	RE	Etablissement	1	2	3	4	5
01	BE	Hugo-de-Senger	P				
02	BE	Val d'Arve	P				
03	BE	Pervanches+Montfalcon	P				
04	BE	Roseraie+Minoteries	e				
05	BE	Crêts-de-Champel	P				
06	BE	Allobroges+square	V				
07	BE	Seujet+Necker	e				
08	BE	La Tambourine	P				
09	BE	Mail+Carl-Vogt	V				
10	BE	Jacques-Dalphin	P				
11	BE	Micheli-du-Crest	e				
12	BE	Pâquis-Centre	P				
13	BE	Cité-Jonction + Plantaporrêts	P				
14	BE	Bois-Gourmand+Veyrier	P				
15	BE	Zurich+Chateaubriand	P				
16	BE	Pinchat+Troinex	e				
17	BE	Promenades	P				
18	BE	Peschier	P				
19	G1	Versoix-Lachenal	V				
20	G1	Grottes	P				
21	G1	Cointrin+Champs-Fréchets	P				
22	G1	Sécheron	V				
23	G1	Cropettes+Beaulieu	P				
24	G1	Bellavista	P				
25	G1	Meyrin-Boudines	P				
26	G1	Les Genêts	P				
27	G1	Meyrin-Monthoux+Village	P				
28	G1	Gd-Saconnex-Place+Village	P				
29	G1	Budé+Les Crêts	e				
30	G1	Gd-Saconnex Pommier+Tour	P				
31	G1	Collex-Bossy+Pregny Val+Fontaine	e				
32	G1	Ami-Argand+Bon Séjour	P				
33	G1	Meyrin-Golette+Meyrin-Livron	P				
34	G1	Trembley 1 et 2+Vidollet	P				
35	G1	Montfleury 1+2+Céligny	P				
36	G1	Bellevue-Genthod	P				
37	G2	Liotard	P				
38	G2	Avanchet-Jura+Salève	P				
39	G2	Dardagny+Plaine+Russin+Satigny	V				
40	G2	Vernier-Place+Poussy	P				
41	G2	Europe	P				
42	G2	Balexert+Châtelaine	P				
43	G2	Ranches 1+2	P				
44	G2	Cayla+Les Jardins du Rhône	P				
45	G2	Aïre	e				
46	G2	Les Ouches	P				
47	G2	Libellules	e				
48	G2	Franchises+Vieusseux	P				
49	G2	Geisendorf	P				
50	G2	Lignon	P				
51	G2	Devin-du-Village+Saint-Jean	e				
52	G2	Charmilles+Charles-Giron	V				
53	TH	Pré-Picot	e				

	RE	Etablissement	1	2	3	4	5
54	TH	Choulex+Manoir+Gerdil+Vandoeuv.	V				
55	TH	Pont-Bochet+Puplinge	e				
56	TH	Collonge	e				
57	TH	Contamines+Roches	P				
58	TH	Ferdinand-Hodler+Saint-Antoine	P				
59	TH	Eaux-Vives+XXX Décembre	P				
60	TH	Bois-des-Arts	P				
61	TH	Pt-Senn+Place Favre+Floraire	P				
62	TH	Ch-Bougeries+Conches+Montagne	V				
63	TH	Le Corbusier	P				
64	TH	Vésenaz	P				
65	TH	Allières	P				
66	TH	Meinier+Gy+Jussy+Presinge	P				
67	TH	Adrien-Jeandin	P				
68	TH	Anières+Corsier+Hermance	V				
69	TH	Marcelly+Pavillon Mousse	P				
70	TH	Vollandes+Montchoisy	P				
71	TH	Belvédère+Gradelle+De-Haller	P				
72	VU	En-Sauvy	P				
73	VU	Bernex-Lully	e				
74	VU	Onex-Bosson+Bosson UCE	P				
75	VU	Athénaz+Laconnex+Soral	P				
76	VU	Onex-Bellecour+Village	P				
77	VU	Pré-du-Camp+Servas+Arare+Arves	P				
78	VU	Confignon+Cressy	P				
79	VU	Onex-Racettes	P				
80	VU	Vélodrome+Petites-Fontaines	P				
81	VU	Compesières+La Bossonaz+Perly	P				
82	VU	Avully+Chancy	P				
83	VU	Aire-la-Ville+Cartigny	P				
84	VU	Tattes+Gros Chêne	P				
85	VU	Palettes+Bachet-de-Pesay	P				
86	VU	Lancy-Tivoli	P				
87	VU	Lancy Caroline+Morgines	P				
88	VU	Petit-Lancy+Cérésole	P				
89	VU	Bernex-Luchepelet+Robert-Hainard	V				
90	VU	Onex-Parc	P				
		Maîtres spécialistes et d'ateliers	1	2	3	4	5
01		Arts visuels	P				
02		Arts visuels	P				
03		Arts visuels	P				
04		Arts visuels	P				
05		Arts visuels	e				
06		Musique	e				
07		Musique	e				
08		Musique	e				
19		Education physique	P				
10		Education physique	P				
11		Education physique	e				
12			V				
13			V				
14			V				
15			V				

16			V				
17			V				
18			V				
		Educs/enseignants spécialisés	1	2	3	4	5
01		Educatrice CMP Champel	P				
02		Enseig. Spéc. CMP Vignes	P				
03		Enseignante spécialisée Tattes	e				
04		Enseignante spécialisée Caroline	e				
05		Enseignante spécialisée Conches	P				
06			V				
07			V				
08			V				
09			V				
10			V				
11			V				
12			V				
13			V				
14			V				
15			V				
16			V				
17			V				
18			V				
		Formateurs prim/universitaires	1	2	3	4	5
01		CeFEP Mathématique	P				
02		CeFEP OSTEPE	e				
03		CeFEP Education psychomotricité	P				
04		CeFEP SEDEV	e				
05		CeFEP Environnement	e				
06		SEM - Service écoles-médias	P				
07		UNI FPSE-SSED	P				
08		UNI FPSE-SSED	P				
09			V				
10			V				
11			V				
		Autres	1	2	3	4	5
01		Titulaire DE (Plantaporrêts)	e				
02		Titulaire DE (Le Corbusier)	e				
03		Titulaire DE (UCE Bosson)	e				
04		Titulaire DE (Crêts de Champel)	e				
05		Titulaire DE (Tivoli)	e				
06		Titulaire DE (Devin-du-Village)	e				
07		Titulaire DM (Avanchet Salève)	P				
08		Titulaire DM (Franchises)	P				
09		Titulaire DM (Champs-Fréchets)	e				
10		Titulaire DM (Aire-la-Ville)	e				
11			V				
12			V				
13			V				

Présent P Excusé e Vacant V

21 sept. 09 : établ. : 67/90 ; 13 exc. ; 10 vac. ; autres : 16/60 ; 18 exc. ; 26 vac.